

## Offre de collaboration – Droit de l’urbanisme et de l’aménagement - Marseille

**Avocat ou élève-avocat titulaire du pré-CAPA**

**Vous avez entre 0 et 3 ans d’expérience en cabinet d’avocats**

**Et recherchez une collaboration libérale en Droit de l’Urbanisme et de l’Aménagement à temps plein à Marseille**

**Rejoignez-nous !**

Écrivez-nous aux adresses suivante :

- [recrutement@lexcase.com](mailto:recrutement@lexcase.com)
- [alocastoporte@lexcase.com](mailto:alocastoporte@lexcase.com)

### VOTRE MISSION – CADRE DE TRAVAIL

---

Vous serez en contact direct avec nos clients, formé et accompagné par les avocats senior et associés de l’équipe.

Vous participerez à l’ensemble du travail de conseil et de contentieux : rendez-vous clients, notes juridiques, rédaction d’actes, consultations, formations, médiations, expertises, plaidoiries.

### PROFIL RECHERCHÉ

---

Vous être titulaire du CAPA et d’un Master II (en droit de l’urbanisme et de l’aménagement ou en droit public des affaires).

**Vous disposez :**

- D’une première expérience en cabinets d’avocats dans le cadre d’une collaboration ou d’un stage final ;
- D’un goût pour le terrain et la rencontre des clients ;
- D’une compréhension des enjeux opérationnels et des besoins des entreprises.

Vous serez amené(e) à intervenir sur des dossiers variés, en matière de conseil, de contentieux et de formation, sur tout le territoire français.

Nous recherchons une personne engagée et rigoureuse.

## EN QUELQUES MOTS - LE CABINET LEXCASE ET SON ÉQUIPE DROIT DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT

---

Le cabinet LexCase est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire, spécialisé en droit privé et public des affaires. Nous sommes plus de 60 professionnels, répartis entre nos bureaux de Paris, Lyon et Marseille.

Notre département droit public des affaires, qui est composé de 3 associés et 7 collaborateurs, développe notamment une compétence de pointe en matière d'urbanisme et d'aménagement.

Nous accompagnons une clientèle variée (Promoteurs, Sociétés à capitaux publics, Collectivités, Sociétés d'hôtellerie...) dans toutes les étapes de mise en oeuvre de ses projets d'urbanisme et d'aménagement : définition et maîtrise des calendriers de procédure, audits, négociations, pré-contentieux et contentieux.

A ce titre, nous sommes notamment amenés à intervenir en matière de :

- **Autorisations d'urbanisme en environnementales** : Audit de faisabilité des projets, suivi de l'instruction des demandes d'autorisations, sécurisation et règlement amiable, contentieux, etc.
- **Plannification** : Accompagnement à l'élaboration et à l'évolution des documents d'urbanisme, contentieux PLU, etc.
- **Acquisitions foncières** : Audit de la régularité des actifs fonciers avec la réglementation d'urbanisme, accompagnement lors des négociations, etc.
- **Urbanisme opérationnel et aménagement** : ZAC, concessions d'aménagement, etc.

## L'IDENTITÉ – LES VALEURS DU CABINET

---

### ENVIRONNEMENT

Le Cabinet Lexcase, par le biais de sa Fondation Lexcase, a rejoint le collectif international 1% for the Planet et s'engage à reverser 1% de son chiffre d'affaires afin d'apporter un soutien financier et opérationnel aux projets dédiés à la cause environnementale.

La Fondation Lexcase est administrée par une équipe composée de collaborateurs du cabinet.

### BIENVEILLANCE & CONDITIONS DE TRAVAIL



Le cabinet s'engage à respecter l'égalité, favorise la formation et l'évolution interne de la carrière des collaborateurs.

Lexcase se distingue par la qualité des conditions de travail proposées (parcours d'évolution interne, primes de performance et d'intéressement aux résultats, congés et rétrocession supérieures aux moyennes locales) et veille à promouvoir une culture de bienveillance et d'équilibre de vie professionnelle / vie personnelle.

## UN CABINET D'AFFAIRES

LexCase vise l'excellence des expertises sectorielles et la pluridisciplinarité des compétences des avocats la composant pour satisfaire ses clients, tout en conservant la proximité et l'agilité attendues dans un monde des affaires en constante évolution.

En 15 ans, LexCase est devenu l'un des 100 premiers cabinets d'avocats d'affaires Français.

À l'échelle internationale, LexCase a rejoint en septembre 2022 le réseau mondial Legus International, qui réunit 1500 avocats dans près de 70 pays.

Le cabinet est également, depuis 2019, le représentant français de la Conférence bleue, un réseau européen d'excellence des cabinets d'avocats spécialisés en droit des industries de santé.

LexCase est enfin membre exclusif du droit de l'immigration en France du réseau IR Global, le plus grand réseau de cabinets de conseil au monde.